Zeitschrift: Jeunesse forte, peuple libre : revue d'éducation physique de l'École

fédérale de gymnastique et de sport Macolin

Herausgeber: École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

Band: 19 (1962)

Heft: [6]

Artikel: Stades aux portes ouvertes

Autor: Pellaud, Francis

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-996205

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Stades aux portes ouvertes



Francis Pellaud, Macolin

On sait, trop hélas, que nos stades, nos installations sportives, nos piscines sont généralement le « royaume des défenses » dans lequel seul celui que peut montrer « patte blanche » — en l'occurence une attestation de cotisation — peut pénétrer.

Ainsi, dans notre pays, comme dans la majorité des autres également, le « droit à la santé » doit s'acheter à prix d'or et les joies de l'éducation physique demeurent le privilège de quelques-uns!

Freinée, dès le départ, par d'arbitraires considérations financières ou spéculatives, l'activité sportive — que chacun se plaît cependant à considérer comme un élément vital essentiel en une époque de mécanisation et de motorisation à outrance — ne peut remplir pleinement le rôle qui est le sien et n'atteint, malgré l'encouragement substantiel de l'Etat, que le 50 % environ de la jeunesse masculine.

Est-il étonnant, dans ces conditions, que l'actuel et très sportif président des Etats-Unis ait lancé, voici quelques mois, un vibrant cri d'alarme contre la tendance accrue à l'amolissement du peuple américain? Faut-il s'étonner que la plus vieille démocratie du monde ait emboîté le pas et chargé l'un de ses mandataires aux Chambres fédérales de présenter une motion visant un but analogue en ce qui concerne les actuels descendants des « vieux Suisses aux bras noueux »?

Ce sont là les signes certains d'une évolution qui traduit, en quelque sorte, à l'échelle sociale, «l'instinct de conservation» qui gît en chacun de nous. C'est la peur animale de la masse qui refuse de se laisser systématiquement monopoliser par la matière, la mécanique, le moteur! C'est la conscience humaine qui se cabre face à la menace, sans cesse plus pressante, d'un monde de plus en plus inhumain! C'est aussi l'expression de l'insondable nostalgie, de l'homme tro civilisé, à plus de verts espaces, d'air frais et pur, de repos et de calme!

C'est, en définitive, une « opération survie » à la mesure du monde !

Une motion qui vient à son heure

Notre Ecole fédérale de gymnastique et de sport participe, depuis vingt ans bientôt, à cette « opération survie » en formant, dans la mesure des possibilités existantes, les cadres sportifs des futures générations. L'enseignement postscolaire de la gymnastique et des sports s'intègre harmonieusement à cette action en

apportant, jusque dans le hameau le plus reculé, les bienfaits d'une éducation physique rationnelle. Les statistiques de participation confirme l'intérêt, de plus en plus grand, des jeunes gens libérés de la scolarité obligatoire pour la gymnastique de base, l'athlétisme, la natation et les jeux, l'alpinisme, les excursions à pied et à bicyclette, les exercices en plein air, le ski, etc., etc.

Mais cet effort collectif, subsidié par l'Etat, ne touche, en définitive, que ceux des jeunes gens qui veulent bien faire l'effort — pourtant bien agréable — de participer à un enseignement totalement gratuit, voire payé. Les autres sont inatteignables et aux termes des prescriptions actuelles, les jeunes filles n'ont pas droit à la générosité fédérale!

Si l'on veut que la quasi totalité de notre jeunesse bénéficie des bienfaits réels de l'éducation physique, il convient de sortir des chemins battus et de trouver des solutions plus efficaces et plus complètes. L'une de ces solutions est indubitablement une intensification et une amélioration de l'enseignement de la gymnastique scolaire et une conception plus « sociale » de la gymnastique et des sports d'associations.

C'est dans cet esprit que fut lancée l'idée des « Stades aux portes ouvertes » à l'instar de l'Ecole de Macolin, des « jeudis-sportifs » des écoles genevoises, des matches inter-scolaires lausannois ou encore de la mitemps pédagogique française, sans parler de la gymnastique de pause et de la gymnastique pour apprentis actuellement en train de conquérir les milieux industriels et professionnels.

Et c'est encore et toujours dans le même esprit qu'ont œuvré les initiateurs de la motion Kurzmeyer que les Chambres fédérales ont approuvé, sans restriction, le 8 juin 1962.

Une décision historique

L'adoption intégrale de la motion Kurzmeyer par les Chambres fédérales revêt une telle importance pour l'ensemble du mouvement gymnastique et sportif suisse qu'il n'est pas exagéré de la qualifier d'historique. Son application provoquera des remous quasi inévitables en raison même de nos sacro-saintes institutions fédéralistes qui garantissent aux cantons certains privilèges, notamment dans le domaine de l'instruction publique et de l'éducation de la jeunesse. Mais comme les nouvelles dispositions respectent intégralement ces privilèges, l'effervescence qu'elles risquent d'entraîner

fera rapidement place à une collaboration objective et constructive de tous les intéressés. C'est du moins là notre vœu

En conclusion de ces considérations liminaires, nous reproduisons, ci-après, le texte intégral de la motion Kurzmeyer afin que nos lecteurs puissent s'en pénétrer et être mieux à même d'apprécier les commentaires de presse qui ne manqueront pas de souligner ce tournant de l'histoire de l'éducation physique dans notre pays. Nous analyserons, dans un prochain article, les différents éléments qui la composent en nous inspirant précisément de ces commentaires.

Conseil national: Motion Kurzmeyer,

du 16 décembre 1960.

Le standard de vie dû à la prospérité économique a de bons, mais aussi de mauvais effets. Bien que la pratique des sports soit largement répandue dans notre pays, il n'est pas certain que la force de résistance de notre peuple ait atteint un degré équivalent. C'est pourquoi le Conseil fédéral est invité à examiner de façon approfondie l'ensemble du problème de la lutte contre l'amollissement physique et du développement de la force de résistance.

Il s'agirait notamment d'encourager l'activité fort utile de l'Ecole fédérale de gymnastique et de sport à Macolin par une sensible augmentation de ses ressources financières. Cette école devrait être chargée d'étendre son activité de manière que la préparation physique et morale du pays atteigne le degré commandé par la situation internationale. Pour cela, elle s'assurerait la collaboration des cantons, des universités et de leurs établissements annexes, de la société suisse des maîtres de gymnastique et de ses sections, des associations nationales de gymnastique et de sport, des groupements professionnels et des syndicats.

Cosignataires: Ackermann, Arni, Arnold-Flüelen, Bachmann-Aarau, Borel Alfred, Bühler-Winterthour, Bürgi, Chevallaz, von Greyerz, Grob, Grolimund, Hofstetter, Honauer, Jaunin, Kohler, Langenauer, Leber, Meyer-Zurich, Müller, Pidoux, Pradervand, Revaelier, Rutishauser, Schaller, Scherrer, Schläpfer, Stadlin, Widmer.

Notre lutte contre le tabac

Note de la rédaction: Dans la lutte qu'elle mène, depuis de nombreuses années, contre le tabac, notre rédaction s'inspire d'un bulletin de fort modeste apparence mais dont le contenu est d'une inépuisable richesse. Son rédacteur est M. P.-J. Gonnet, habitant Monfavet (Vaucluse) France qui s'est assuré la collaboration d'éminentes personnalités du monde entier.

Nul mieux que lui ne saurait nous préciser les buts de la société dont il est le très actif et très compétent animateur. Ecoutons-le.

Qu'est-ce que la société d'études des toxiques endémiques ?

«La Société d'études des toxiques endémiques ne limite pas son activité à la publication d'un bulletin, lequel ne peut prétendre donner une image complète d'une action qui ne connaît pas de frontières. Parmi ces activités, une des plus importantes, consiste en ce que nous appelons « le travail en profondeur », activité à laquelle notre société est parfaitement adaptée. Pour effectuer ce « travail en profondeur », les moyens les plus variés sont mis en œuvre afin que le problème du tabac soit posé sous la forme la plus propre à neutraliser l'action du pouvoir stupéfiant du tabac sur la conscience de tous ceux qui peuvent le plus facilement changer le cours des choses, soit qu'ils se trouvent à un poste de commande de l'autorité publique, soit qu'ils détiennent une parcelle quelconque de cette autorité morale, laquelle, en fin de compte, mène le monde. L'avocat du Service d'exploitation industrielle des tabacs nous a reproché, lors d'une audience du procès des « Disque bleu », avec filtre, d'avoir dit que nous voulions changer la face du monde !

Et, pourquoi pas ? Pourquoi n'y aurait-il que les fabricants de tabac qui auraient le droit de le faire ? Grâce à l'universalité à laquelle ils sont parvenus de l'usage de leur sale drogue, ils changent bien, eux, la face du monde, et de la plus mauvaise façon! N'aurions-nous pas le droit, nous, de changer la face du monde en mieux, au lieu d'accumuler les souffrances, les maladies, les déchéances et les morts ?

Pour cela, il faut d'abord vaincre la peur des honnêtes gens de prendre nettement position contre le tabac. Ceux qui osent le faire constituent une minorité. Mais de toutes parts dans le monde on voit se dessiner ce réveil de la conscience qui abattra ces Bastilles modernes que constituent ces orgueilleux bâtiments des esclavagistes de la drogue du tabac, qu'il s'agisse des monopoles ou des intérêts privés.

Et bientôt, sur les ruines fumantes de ces modernes Bastilles, nous créerons les espaces verts d'une humanité enfin délivrée de cette drogue, réalisant ainsi l'œuvre préparée par les grands précurseurs: Tolstoï, Gœthe, Maranon, ces géants de la pensée humaine, victoire rendue possible par les excès mêmes de ceux qui ne connaissent plus de mesure dans l'ignominie de leurs mensonges, au service de leur folie meurtrière et destructrice.

P.-J. Gonnet

Natation et alcool

« L'alcool est un véritable poison pour tous ceux qui se baignent!
Une grande partie des noyades sont imputables aux boissons alcooliques prises avant le bain.
L'alcool paralyse les centres nerveux de l'appareil circulatoire. Or les vaisseaux sanguins devraient être en mesure de réagir très rapidement lorsque le corps se trouve dans l'eau. Ils doivent pouvoir s'adapter, d'une manière très souple, aux brusques changements de température. Si tel n'est pas le cas, certains organes essentiels, tels que le cerveau et le cœur, sont insuffisamment alimentés et il peut en résulter un collapsus circulatoire au moment même où le nageur n'a pas son fond. Le risque de couler à pic est alors très grand. »